

## La Wallonie à vélo/RaVel : Grand large

### Audit et analyse

**Lieu audité :**

Ravel Ligne : Grand large

**Demandeur :**

CGT

Personne de contact : Stéphanie VILLANCE

Téléphone : +32(0)81 32 57 25

E-mail : [Stephanie.Villance@tourismewallonie.be](mailto:Stephanie.Villance@tourismewallonie.be)

**Auditeur agréé :**

Esenca

Auditrice : Christine BOURDEAUDUCQ

Téléphone : +32(0)2515.06.07

E-mail : [Christine.Bourdeauducq@solidaris.be](mailto:Christine.Bourdeauducq@solidaris.be)

Date de l'audit :

9 août 2022

Date du comité d'attribution :

6 décembre 2022

## **Présentation du site et informations générales**

---

Les circuits audités ont été divisés en une petite boucle et une grande boucle.  
Pour réaliser le circuit, il n'y a pas de sens particulier à suivre pour la réalisation du circuit, il existe une montée et une descente au niveau de l'écluse du canal.

### **Parcours « petite boucle » - Ancien canal**

**Distance totale : 8.7 km**

**Point de départ :** Parking à proximité du pôle de divertissement sur le site Plaquet

**Point d'arrivée :** Parking à proximité du pôle de divertissement sur le site Plaquet

Parcours en asphalte sur une largeur constante de 2,5 m

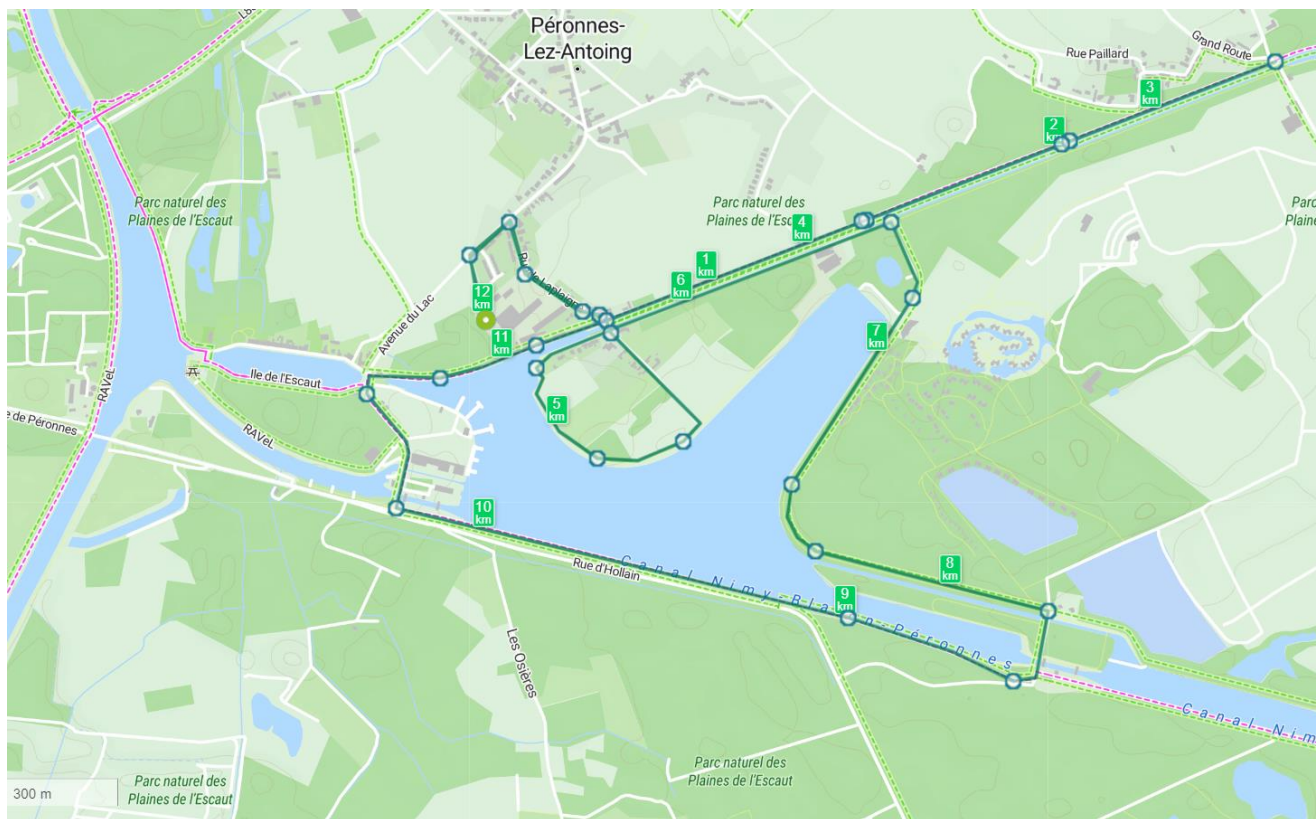
Principalement en site propre (400m sur la chaussée)

3 traversées de voirie

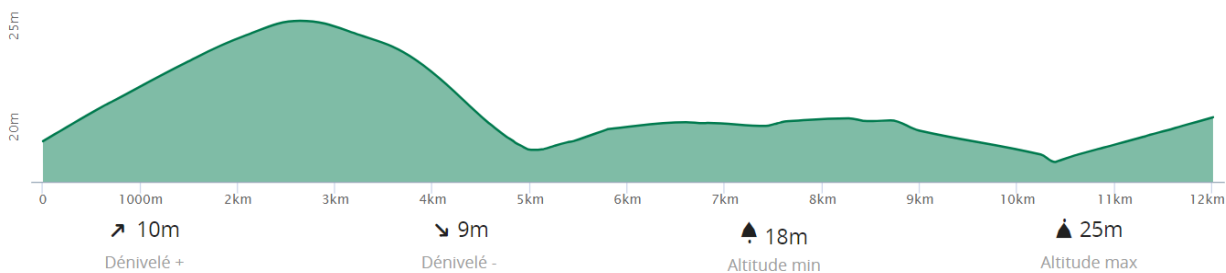
Nombreuse aire de repos et bancs



**Informations détaillées :** la boucle depuis le parking à proximité du pôle de divertissement sur le site Plaquet



Carte de la boucle



Profil topographique du circuit

**Données topographiques :**

Dénivelé négatif cumulé : 10 m - Dénivelé positif cumulé : 9 m

Dénivelé global : 1 m

Altitude au départ : 20 m | Altitude à l'arrivée : 20 m

Altitude Maximum : 25 m | Altitude Minimum : 18 m

## STATIONNEMENT

---

### Parking de la brasserie Spits :

Pour accéder au circuit, il existe des places de parking réservées en épis, au parking de la Brasserie Spits. On compte au total 5 places PMR devant la brasserie et 2 places PMR à proximité de l'accès du karting. Les places sont bien signalées avec marquage bleu, mais il n'y a pas de panneau vertical réglementaire.



## ENTRÉE/SORTIE DU CIRCUIT

---

Il existe une toilette au début du circuit, dans la brasserie Spits. Il est nécessaire de l'utiliser soit au début ou à la fin de la promenade, car il n'y a pas de toilette sur la suite du parcours. Le bar de l'Escale aménage une nouvelle toilette adaptée, mais pour l'instant cette dernière n'est pas encore totalement équipée.

Après s'être stationné au niveau du parking de la brasserie. Les cyclistes devront ensuite rejoindre le départ du circuit. Pour cela, il est nécessaire de reprendre l'avenue du lac puis la rue Laplaigne. Cette section est à réaliser sur la chaussée. Il n'y a pas de bande cyclable aménagée.

Sur l'avenue du lac, les véhicules roulent vite (70km/h), la fréquentation y est relativement faible.



Les visiteurs rejoignent l'ancien canal et sa première écluse, le circuit débute à cet endroit.



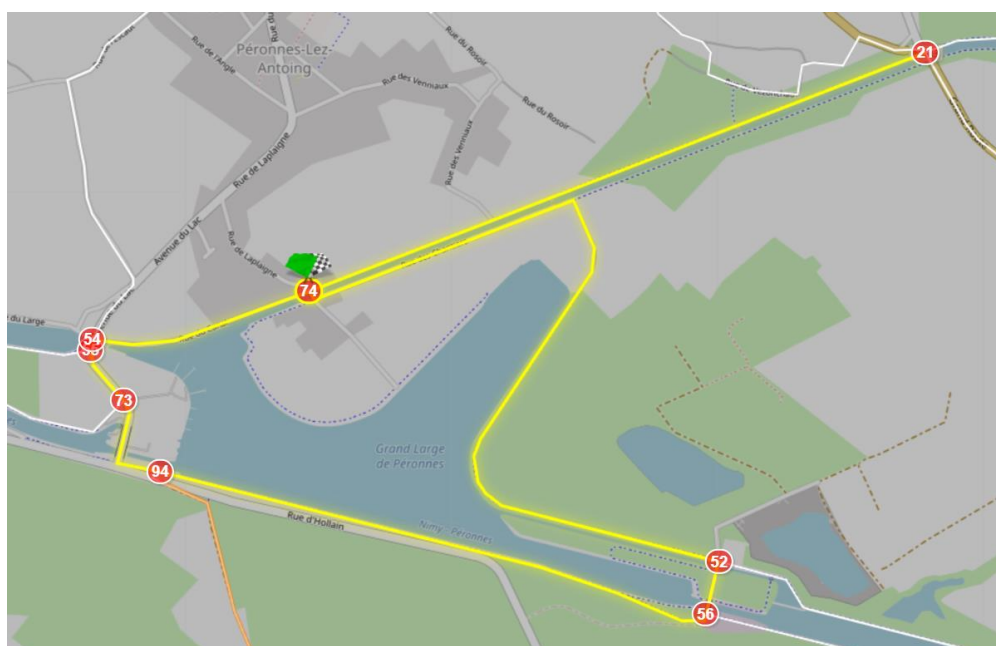


## SIGNALISATION

Il n'y a pas de signalétique sur le circuit. Suivre le circuit est instinctif étant donné que ce dernier fait le tour du point d'eau.

De plus, il existe de la signalétique « point-nœud ».

Pour réaliser **ce circuit**, vous pouvez suivre les numéros : 74, 21, 74, 52, 56, 94, 73, 55, 54, 74.



Carte extraite de [fietsnet.be](http://fietsnet.be)

**Attention :** une section du circuit en bord du grand large de Péronnes n'est pas balisée avec des points nœuds (boucle par la rue du bois).

Si vous souhaitez adapter, rallonger le circuit, vous pouvez utiliser le site internet : <https://www.fietsnet.be/routeplanner/default.aspx>

Vous aurez alors connaissance des points nœud à proximité et pourrez adapter votre circuit.

**Attention, seul le circuit présenté a été audité par les auditeurs agréés Access-i.**

Il n'y a pas de prestataire de location de vélo à proximité du départ du circuit.

Tout le long du circuit, vous trouverez quelques panneaux didactiques présentant des explications historiques.



Le revêtement de sol n'est pas toujours idéal pour accéder au panneau (gros gravier).

## CIRCULATION CIRCUIT

Il n'y a pas d'obstacle particulier sur le circuit, on rencontre des potelets uniquement sur le tronçon en bordure du grand Large.

L'espace entre les potelets est suffisamment large (<1m).

Sur ce tronçon, il y a quelques défauts de revêtement causé par les racines des arbres.



Sur le tronçon le long de l'avenue du lac. Il n'y a pas de bande cyclable aménagée.

Vous circulerez pendant 400m sur la chaussée. Le revêtement de sol est régulier et stable.





Le circuit a très peu de dénivelés.

Il existe une pente importante sur la rue d'Hollain pour rejoindre le bord du canal.

La pente a une longueur de 230m, son degré varie autour de 5%.

À l'arrivée de la descente, le bord du canal est sécurisé par une barrière.



## REVÊTEMENT DU SOL

---

Le revêtement du circuit est en asphalte tout le long du circuit. La chaussée est suffisamment large, environ 3m.

Le circuit est situé à bonne distance des berges du lac.

La végétation fait contraste avec le bord de la chaussée.



## TRAVERSÉES DU CIRCUIT



*Carte du circuit et des traversées routières*

### **1. Carrefour de l'écluse**

Au niveau du carrefour de la rue du canal et de la rue du bois, vous trouverez la première écluse du circuit. Sur l'écluse la circulation est ouverte au véhicule.



### **2. Croisement rue des chantiers n°16**

La circulation sur la rue des chantiers est ouverte aux véhicules. Il y a peu de circulation, selon le sens de réalisation du circuit, vous serez amené à traverser la chaussée.





### **3. Retour au point de départ du circuit**

Pour rejoindre son véhicule stationné, il est nécessaire de reprendre la rue de Laplaigne et l'avenue du Lac. Vous allez devoir traverser l'avenue du lac, il n'y a pas de signalétique, la traversée n'est pas sécurisée.



## POINTS D'ATTENTIONS LE LONG DU CIRCUIT

---

Le long de l'ancien canal et du nouveau canal, le circuit est ponctué par différentes écluses. Les deux écluses les plus importantes sont celles de Péronne et de Maubray.

### 1. Barrières n°1 – Rue du canal

Le long de l'ancien canal, vous croiserez des barrières. La barrière est habituellement ouverte. Dans le cas, où la barrière est fermée, il existe un cheminement alternatif sur la gauche. La largeur de libre passage est de 80 cm en revêtement dur et stable. Le passage alternatif à une longueur de 4m. Le libre passage est insuffisant pour passer avec certains vélos adaptés si la barrière est fermée.



### 2. Barrière n°2 (variante)

Il est possible de faire une variante une fois arrivée au croisement de la rue du Canal et de la Grand'route. Vous pouvez faire le cheminement retour sur la rue des chantiers (de l'autre côté du canal).

À l'entrée de la rue des chantiers, il y a une barrière. La barrière était fermée lors de l'expertise. Il y a un libre passage de moins de 1m20. Certains vélos adaptés pourraient ne pas pouvoir passer. Il est tout à fait possible de faire le retour par le même chemin qu'à l'aller.



### 3. Écluse n°1 de Maubray

Le circuit passe à proximité de l'écluse de Maubray. Il est possible de s'approcher à proximité sur un revêtement stabilisé. La zone où est amarré le bateau le temps du passage est sécurisée par des barrières. À proximité de l'écluse, vous trouverez une zone de pique-nique et des panneaux didactiques.



#### 4. Écluse n°2 de Péronne

Le revêtement de sol pour accéder à proximité de l'écluse de Péronne n'est pas idéal (gros gravier). Il peut y avoir des trous. Comme pour l'écluse de Maubray, le bord du canal est sécurisé par des barrières.

L'histoire et le fonctionnement de l'écluse sont expliqués sur un panneau didactique.



En amont de l'écluse, vous trouverez une zone de pique-nique équipée de table et de banc.



## ZONES DE REPOS - Hors entrées et sorties

Tout au long du circuit, des bancs sont disposés, afin de profiter des points de vue. Il y a quelques grandes aires de pique-nique.

Sur le circuit, il existe trois zones proposant des aires de pique-nique.

